RELAXE POUR LES HUIT DE GOODYEAR

C'est pour avoir accompli leurs devoirs de syndicalistes que les 8 salariés de Goodyear viennent d'être condamnés à 24 mois de prison dont 9 mois ferme ! C'est sans précédent sous la 5ème république.

Après 7 ans de lutte face à la multinationale Goodyear marqués de conflits durs avec un patronat violent, usant de manœuvres indignes, l'entreprise a finalement fermé ses portes pour s'installer en Russie. Rien n'est dit de la violence des employeurs. La violence, c'est celle de Goodyear qui a détruit plus de mille familles, 80 % des salariés sont toujours privés d'emploi et 12 suicides suite aux licenciements et à la répression.

C'est une des condamnations pénales les plus lourdes de ces 30 dernières années. Cette condamnation s'inscrit dans un mouvement de criminalisation de l'action syndicale qui s'accentue jour après jour. La répression syndicale est une stratégie qui va bien au-delà des rangs du patronat puisque le procureur de la république a décidé de poursuivre les militants de Goodyear, alors même que l'entreprise avait abandonné toutes les plaintes.

Le gouvernement a décidé d'intimider tous les salariés qui, comme à Goodyear et Air France se battent pour leurs droits et leurs emplois. Ce sont les fondements même de notre démocratie qui sont atteints lorsque les libertés syndicales sont attaquées. Les huit militants doivent être relaxés.

C'est le mandat des syndicalistes de se battre pour sauver les emplois seul facteur de développement économique et social de nos territoires et de défendre les intérêts des salariés.

C'est le mandat des syndicalistes de rétablir des liens sociaux trop souvent rompus par le désespoir social.

C'est le mandat des syndicalistes de dénoncer et combattre les stratégies des actionnaires, affairistes et liquidateurs, qui ont pour seul objectif de s'enrichir par la baisse du coût du travail.

C'est le mandat des syndicalistes d'alerter et combattre les politiques économiques désastreuses menées par les gouvernements successifs.

RASSEMBLEMENT LE 4 FEVRIER 2016
A PARTIR DE 11 H. 30

DEVANT LA PREFECTURE
PLACE DE LA REPUBLIQUE A CHARTRES

SANDWICHS ET BOISSONS SUR PLACE